Menton, 27 février, 10 h. 10 matin. — Ce matin, une secousse légère a été ressentie à cinq heures dix ; elle avait été précédée d'un violent coup de vent qui a renversé de nombreux pans de mur en ruine. Des pelotons du génie abattent les poutrelles dangereuses.

Quelques étrangers sont arrivés ce matin.

Les envois de pain sont trop insuffisants, car les communes voisines viennent en chercher, celle de Castillon notamment, où la misère est excessive.

Plusieurs magasins ont rouvert. La construction des baraquements se poursuit avec activité.

Savone, 27 février. — Environ 2,500 personnes ont élu domicile dans les wagons du chemin de fer. 300 wagons sont ainsi occupés, et il est à craindre que, s'ils ne sont pas évacués demain, le service des marchandises ne soit interrompu à la gare de Savone.

Hier, à Diano-Marina, on a retrouvé deux personnes vivantes, soixante morts et 75,000 fr. de valeurs.

Trente-six blessés ont été envoyés à Gênes ; quarante-cinq autres, dans un état satisfaisant, sont restés à Diano-Marina.

* * *

Cannes, 27 février. — Depuis trois jours, notre ville a repris son aspect ordinaire.

Hier et avant-hier, le mouvement des voyageurs à la gare a été considérable. Les hivernants de Nice et de Menton désertant ces villes au profit de celles qui n'ont pas été éprouvées, Cannes compte actuellement mille habitants de plus qu'avant le tremblement de terre. Les hôtels sont complets, les quelques appartements disponibles ont été loués.

On signale encore quelques maisons écroulées à Bouillon.

A Gattières, on a compté quatorze secousses.

A Vence, quelques maisons ont été lézardées.

Sur plusieurs points, l'eau des fontaines est devenue trouble.

Le maire de Cannes a fait une proclamation pour rassurer les habitants sur le retour des secousses de tremblement de terre.

L'architecte de la ville a visité toutes les villas ; rien de fâcheux n'y a été constaté.

Ajaccio, 27 février. — Deux compagnies de la garnison d'Ajaccio sont parties dans la direction de Sartène, Léandri ayant été vu dans les environs de cette ville, cherchant à recruter des partisans.

* * *

Digne, 27 février. — Les communes les plus éprouvées du département sont La Rochette et St-Pierre, canton d'Etréaux, les plus rapprochées de la frontière italienne.

Deux maisons se sont écroulées à Larochette. Les époux François Blant ont été ensevelis sous les décombres de leur château. Leurs blessures sont très graves. On désespère de les sauver. Toutes les maisons sont tellement lézardées que la plupart des habitants campent dehors.

A Saint-Pierre, un château s'est aussi effondré ; Mme Basson, âgée de 31 ans, a été écrasée, et elle laisse un enfant de trois ans, qui a été retiré de dessous les décombres grièvement blessé.

Rome, 27 février. — Le ministre des travaux publics a visité aujourd'hui Bajardo. Les 230 morts ensevelis sous les ruines de l'église ont été enterrés dans une grande fosse au cimetière. Toutes les précautions ont été prises contre l'infection.

Le ministre a fait convertir un oratoire en hôpital pour environ 60 blessés dont plusieurs grièvement.

L'arrondissement de San Remo a eu 308 morts et 150 blessés.

Les étrangers, au nombre d'environ 12,000, abandonnent San-Remo.

Turin, 27 février. — Le Pape a envoyé à l'archevêque de Gênes une somme de 10,000 fr.

La ville de Gênes a donné 100,000 fr., celle de Turin 30,000 fr.

Une pluie torrentielle retarde les fouilles. Des scènes déchirantes se renouvellent à chaque instant à Diano-Marina, à Castillo et à Bajardo.

Tous les cadavres sont ensevelis dans la même fosse.

On envoie de nouvelles troupes et des renforts d'ouvriers afin d'éviter la corruption des corps sous les décombres.

LE DÉSARMEMENT

On sait que M. Antide Boyer et plusieurs membres de l'extrême-gauche ont déposé une proposition de désarmement que la commission d'initiative a repoussée.

M. Foubelle, député de la Dordogne a été nommé rapporteur.

Voici les conclusions de ce rapport qui sera déposé aujourd'hui :

« En attendant que les théories philosophiques ne soient plus battues en brèche par la brutalité des faits et que le bon grain semé par nos moralistes politiques ait abondamment germé, à quoi bon associer la Chambre et le gouvernement dans une manifestation, qui, à proprement parler, n'est pas du domaine législatif.

» Quant aux autorités dont M. A. Boyer a appuyé sa thèse, il ne nous déplaît pas de retenir les paroles de Proudhon citées par notre honorable collègue.

» La France donnera un jour au monde le signal » du désarmement, ce'est un honneur qui lui réservé.

» Cette éventualité à laquelle Proudhon, ce penseur si osé, n'assignait lui-même qu'une échéance incertaine, alors que la France était dans l'intégrité de sa puissance militaire, qui donc pourrait la considérer comme réalisable aujourd'hui ?

» Peut-être, les auteurs des projets de résolution se sont-ils proposé d'amener le gouvernement à faire une déclaration à la tribune ? En ce cas, rien ne leur était plus facile que de questionner les ministres ou de les interpeller ; mais ils ont redouté, sans doute les conséquences possibles d'un pareil procédé.

» D'ailleurs, était-il besoin d'une déclaration du gouvernement, si pacifique fut-elle ? Le cabinet pourrait-il tenir un autre langage que celui apporté à cette tribune par M. de Freycinet et, dans des circonstances très récentes, par M. Goblet lui-même ? L'orientation de notre politique n'a pas changé : tous les esprits sincères savent que nous désirons la paix, que nous la voulons résolument, et la preuve, c'est que ce qui se passe en France n'est rien comparativement à ce qui se prépare au dehors.

» Mais après avoir fait tous nos efforts pour conjurer des complications redoutables, si nous n'y réussissions pas, conscients de notre bon droit, assurés de la valeur de notre armée, à laquelle ses chefs inspirent la confiance la plus entière ; convaincus, du reste, que tous les Français seraient unis, comme ils l'ont toujours été en face du danger, nous n'aurions qu'à attendre les événements sans nous laisser agiter par la fièvre de l'impatience ou de l'inquiétude.

« Pour ces motifs, Messieurs, votre commission a l'honneur de vous proposer de ne pas accorder aux projets de résolution de nos honorables collègues le bénéfice de la prise en considération.

L'AFFAIRE DE MOLEN

A DIJON

Nous avons annoncé ces jours derniers cette grave affaire. Il s'agit de la comparution en Cour d'assisses de M. de Molen, ancien sous-préfet des Andelys, accusé de tentative d'assassinat sur sa femme et sur M. Boissin, grand'père de cette dernière. Le procès-verbal va se dérouler aujourd'hui devant le jury de la Côte-d'Or, dans le vieux et beau palais de justice de Dijon.

Avant l'ouverture des débats, voici quelques détails sur l'affaire, les circonstances qui ont précédé le crime et la scène même de la tentative d'assassinat.

Le mariage de M. de Molen. — Avant. — Après.

M. de Molen, ancien sous-préfet, comme nous l'avons dit, épousait, il y a trois ans, le 26 janvier 1884, Mlle Chanteaud, fille d'un riche pharmacien de Paris, fort connu dans le monde médical. La jeune fille avait 26 ans, lui, en avait trente-deux. C'était un élégant, un homme du monde. C'était, de plus, un viveur.

Le mariage que M. de Molen contractait ainsi n'était pas un mariage d'amour, mais un mariage de raison, basé sur l'honorabilité des deux familles contractantes. Mlle Chanteaud était beaucoup plus riche que son fiancé. Sa dot était très belle, tandis que celle de l'ancien sous-préfet était des plus maigres pour ne pas dire davantage. Telle était la situation des époux au moment où ils s'unissaient.

On pouvait croire que ce ménage, qui avait devant lui un long avenir, jouirait du bonheur le plus pur. Il n'en fut malheureusement rien. Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis les noces, que déjà la discorde régnait dans l'intérieur de ce ménage. Les mariés s'étaient trompés : ils s'en aperçurent trop tard. M. de Molen devenait presque subitement jaloux, s'imaginant que sa jeune femme ne lui donnait pas toute sa tendresse. Celle-ci de son coté, adressait à son mari certains reproches. Elle était surtout irritée d'une donation — 54,000 francs — que M. de Molen avait faite à une de ses anciennes maîtresses, somme qu'il aurait prise sur la dot de Mme de Molen.

La rupture. — On plaide en divorce

L'irritation allait toujours s'accroissant de jour en jour chez les deux époux ; les choses s'envenimèrent tout à fait durant un voyage fait par M. et Mme de Molen à Biarritz.

A la suite d'une altercation des plus vives, on prit de parti et d'autre le parti de rompre. Au mois de novembre 1885, le mari fit une demande en séparation de corps ; la femme ne resta pas en retard et plaida en divorce. Elle avait été, disait-elle, l'objet de sévices, d'injures graves de la part de son mari.

Les choses en étaient là quand divers incidents vinrent aigrir encore le caractère de M. de Molen. Sa femme, à la fin de 1884, se méfiant quelque peu de lui, et voulant autant que possible sauver de sa propre fortune ce qui pouvait être encore sauvé, prenait certaines mesures conservatoires. Au château de Curcey, elle faisait, apposer les scellés sur le mobilier qui garnissait les appartements.

Le 15 juillet 1886, un jugement du tribunal de la Seine venait, de son côté, apprendre à M. de Molen qu'il était condamné à payer à sa femme une provision *ad litem* de 3,000 fr.

M. de Molen fut vivement irrité en apprenant cette nouvelle. Le jugement ne tranchait cependant pas la question de la séparation ou du divorce. Sur ces points, le tribunal délégua le tribunal de Dijon à l'effet d'entendre les témoins sur les faits allégués par les époux de Molen à l'appui de leur demande en séparation ou en divorce.

La scène du meurtre

Ces témoins devaient être entendus à Dijon, le 9 novembre dernier. Les avoués des deux parties, Me Vauvillain pour Mme de Molen, M. Bourgeat pour M. de Molen, donnèrent à leur clients rendez-vous à l'étude pour conférer sur l'enquête qui allait être faite ce jour-là. Le hasard voulut que le rendez-vous fut pris par chaque avoué pour le 5 novembre. Les époux de Molen, de plus en plus irrités, qui ne se voyaient plus et n'habitaient pas le même endroit, allaient peut être se rencontrer face à face, alors qu'arriverait-il ?

Quoi qu'il en soit, les époux prévenus partirent pour Dijon. Mme de Molen quittait Paris, M. de Molen le Puy-de-Dôme où il se trouvait en ce moment. Chacun se rendait chez son avoué.

Mme de Molen fut la première chez Me Vauvillain, dont l'étude est en face celle de Me Bourgeat dans la même rue.

L'omnibus de l'hôtel de la Cloche, on était descendu Mme de Molen, attendait à la porte de l'avoué. La femme était accompagnée, dans sa visite, par son grand-père, M. Boissin, vieillard de plus de soixante-dix ans.

Tout à coup arrive M. de Molen, qui se rend chez Me Bourgeat. Il aperçoit sur le trottoir opposé l'omnibus de l'hôtel de la Cloche, et suppose de suite que sa femme est là. Il s'enquiert auprès du cocher. Il lui est répondu qu'une jeune dame et un monsieur âgé viennent de descendre de voiture. Plus de doute ! C'est Mme de Molen avec M. Boissin.

Aussitôt M. de Molen se poste sur le trottoir, très près de la porte d'entrée de la maison de l'avoué Vauvillain et il attend.

Le temps passe. Il cause avec le cocher, et feint d'être calme et tranquille, mais machinalement on le voit de temps à autre porter la main à la poche de son pardessus ouvert, comme pour s'assurer de la présence d'un objet. Enfin, voici Mme de Molen. Elle sort par une petite porte encastrée dans la grande porte cochère et ne formant qu'un tout avec elle. M. Boissin suit sa petite fille et M. Vauvillain les accompagne.

Dès que le mari aperçoit sa femme, il s'avance vers elle rapidement lui barre le passage et brusquement s'écrie : « Marthe, où en sont nos affaires ? » L'épouse ne répond pas, mais M. Boissin se retournant vers M. de Molen, lui dit : Si vous voulez le savoir, adressez-vous à l'avoué. »

Cette phrase était à peine achevée que déjà M. de Molen avait sorti son revolver, ajustant sa femme, le canon dirigé sur le visage.

Celle-ci, épouvantée, se baisse instinctivement, et M. Boissin, apercevant l'arme, par un rapide mouvement se place entre le meurtrier et Mme de Molen, qu'il protège de son corps. Mais deux coups de feu retentissent, et tandis que l'avoué, témoin de la scène, d'ailleurs très rapide, entraine Mme de Molen dans la maison en refermant la porte, M. Boissin, atteint par deux balles, tombe ensanglanté sur le trottoir.

Tel est le procès qui sera soumis demain au jury de la Côte-d'Or. Il s'annonce comme devant présenter un intérêt tout particulier. Il s'agit de savoir dans quelles circonstances M. de Molen a prémédité et exécuté son crime. Pour sa défense le meurtrier prétend que sa femme, depuis deux ans, déshonorait son nom et sa famille.

Il a vulu se venger d'elle, mais d'elle seule, n'ayant jamais eu la pensée de tuer M. Boissin.

La défense de M. de Molen sera présentée par Me Falateuf.

LOUIS LAURY.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du dimanche 27 février

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 9 heures.

Le Budget

M. le Président : La commission des finances a encore besoin d'une demi-heure pour être en mesure de déposer son rapport, je propose de suspendre la séance pendant ce délai.

La séance est suspendue à 9 h. 14 et reprise à 9 h. 50.

M. Loubet lit le rapport relatif aux modifications apportées par la Chambre au budget voté par le Sénat.

Le rapport conclut à l'adoption du budget des dépenses tel qu'il a été voté par la Chambre.

La commission était d'avis de maintenir le relèvement des chapitres 45 et 49 du ministère des finances mais elle a accepté l'opinion du ministre qui abandonne sa prétention, afin de permettre le vote du budget, se réservant de demander immédiatement aux Chambres les crédits supplémentaires pour cet objet.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. Maze combat la *réduction des chapitres 45 et 49*, qui porte atteinte à la dignité du Sénat.

M. Tirard reconnait que l'augmentation de ces crédits est indispensable ; mais pour éviter le retour du budget à la Chambre, il propose d'adopter la réduction.

M. Léon Say dit que, le budget promulgué, le Sénat ne sera plus maitre de rétablir les crédits en question. Cette manière de procéder est une atteinte réelle portée aux prérogatives sénatoriales.

L'orateur n'admet pas qu'on promulgue une loi de finances, si l'accord n'est pas établi sur tous les points entre les deux Chambres. Il persiste donc pour le rétablissement des crédits des chapitres 45 et 49 du ministère des finances.

M. Deuphe fait remarquer que s'il y avait conflit à cette heure, c'est le Sénat qui le soulèverait (Dénégations à droite et au centre). Il reconnait que, sans l'augmentation proposée par le Sénat aux chapitres 45 et 49, les services ne seront pas assurés ; mais la réduction voulue par la Chambre doit être acceptée, si le Sénat veut éviter un conflit.

M. Léon Say réplique que les crédits dont le Sénat demande le relèvement sont nécessaires pour assurer le fonctionnement des services ; le ministre le reconnait, mais il craint un conflit. Il ne peut y en avoir, à moins que la Chambre n'ait entendu émettre un vote politique.

Voix à droite et au centre. — C'est cela !

La discussion générale est close.

M. Goblot soutient les observations de M. Dauphin et invite le Sénat à ne pas forcer le gouvernement à recourir aux douzièmes provisoires. La tâche du cabinet est difficile, il demande que tout le monde aide à l'accomplir.

M. Léon Say reprend à titre d'amendement le chapitre 45 du ministère des finances voté par le Sénat.

Cet amendement est rejeté.

Le chapitre 45, voté par la Chambre, est adopté.

Le chapitre 49, voté par la Chambre, est également adopté.

Les autres modifications faites par la Chambre sont adoptées.

L'ensemble du budget est adopté par 208 voix contre 9.

Le Sénat s'ajourne au lundi 7 mars.

La séance est levée à 11 heures.

NOUVELLES DU JOUR

La « droite républicaine »

Beauvais, 27 février. — M. Albert Duhem, député de l'Oise, vient d'adresser, au *Journal de Senlis*, une lettre dont voici quelques passages :

« Il n'y a pas et il n'y a jamais eu, même du vivant de mon regretté ami Raoul-Duval, un groupe parlementaire quelconque du nom de droite républicaine. Par conséquent, tout ce qui a été dit sur son organisation et sur son fonctionnement est absolument fantaisiste ; par conséquent aussi je n'ai pas été amené à y faire acte d'adhésion.

« Ce qu'il y a eu, je l'ai dit bien des fois depuis huit jours, le voici :

» Un grand nombre de députés de la droite, dont j'étais, parmi lesquels vous trouveriez le nom de plusieurs de mes collègues de l'Oise, ont, dans une réunion intime récente, pensé qu'en face des progrès constants du radicalisme, mal combattus par le gouvernement, en présence des préoccupations qu'a fait naître la situation extérieure, on pouvait supposer que ces galeries souterraines reliaient deux anciens monastères, l'un situé au sommet de la butte, non loin de l'église Saint-Pierre, et l'autre dans le bas de Montmartre, à la place même de la mairie actuelle.

Une particularité à signaler : Ces passages souterrains étaient planchéiés, on a retrouvé sur leur sol des fragments de planches d'une grande épaisseur. Ajoutons en terminant que l'on a également découvert, dans les fouilles que l'on a fait, un crâne et quelques autres ossements, plusieurs chapiteaux et un fût de colonnette assez bien conservés.

Une manifestation socialiste à Londres

Londres, 27 février. — La grande démonstration socialiste annoncée, a eu lieu, cette après-midi, à la cathédrale de Saint-Paul. Les socialistes au nombre de dix mille environ, étaient venus processionnellement des divers quartiers de Londres avec des drapeaux rouges en tête.

Ils sont entrés dans l'église où ils sont restés pendant l'office faisant un grand tapage, s'entretenant à haute voix, acclamant bruyamment leurs chefs. Il n'y a pas eu néanmoins de désordres sérieux.

Ils se sont ensuite dispersés tranquillement. Il y avait, à l'intérieur et au dehors de la cathédrale, un grand déploiement de forces de police.

Cette manifestation fait suite à la série des démonstrations analogues que, depuis quelques semaines, les socialistes font dans les principales églises de Londres.

Mort d'un député

Paris, 27 février. — M. François-Jean Cantagrel, député de la Seine, est mort.

Le maréchal Lebœuf

Paris, 27 février. — Il est inexact que M. le maréchal Lebœuf soit malade.

Tristes nouvelles du Tonkin

Paris, 27 février. — Suivant des renseignements particuliers venant du Tonkin, l'attaque, demeurée infructueuse, de Toumi, dans la province de Hong-Hova, nous aurait coûté un officier et 14 hommes qui auraient été tués ; deux officiers et 19 hommes auraient été blessés.

Suivant les mêmes renseignements, nos pertes, dans les autres combats, devenus assez fréquents, seraient assez considérables.

On est très-étonné que le gouvernement s'abstienne de communiquer ces nouvelles qui ne sont connues que par des lettres particulières apportées par le courrier.

L'affaire des bombes de Dijon et de Lyon

Lyon, 27 février. — Une nouvelle arrestation, se rattachant à l'affaire des bombes de Dijon et de Lyon vient d'être opérée ; c'est celle de la nommée Pauline Thomassin, maitresse de l'anarchiste Molot, récemment arrêté.

Une conférence radicale à Toulon

Toulon, 27 février. — MM. de Douville Maillefeu, député de la Seine et Maurel, député du Var, ont fait aujourd'hui, une conférence, dans la salle du cercle l'*Union républicaine*, en faveur des ouvriers du fort congédiés.

L'agitation en Corse

Bastia, 27 février. — L'on parle d'une centaine d'hommes qui se seraient groupés autour de Léandri, qui est actuellement dans l'arrondissement de Sartène.

On leur attribue l'intention de se rendre dans cette ville pour faire une dernière sommation aux membres du tribunal.

De son côté, notre correspondant particulier nous envoie cette dépêche :

Ajaccio, 27 février. — Une vive émotion règne ici. On dit que Léandri et ses partisans marchent sur Sartène. Deux cents hommes de troupes sont partis par bateaux, renforcer la garnison.

Le budget et les députés socialistes

Quelques journaux publient une déclaration par laquelle les députés socialistes refusent de voter le budget modifié par le Sénat et protestent contre le système fiscal sur lequel il est établi.

Les bureaux de placement

La *Voix du Peuple* assure qu'une délégation de la chambre syndicale des ouvriers boulangers de la Seine se rendra demain, à la Chambre, pour leur demander de voter un projet de loi relatif à la suppression immédiate des bureaux de placement.

Les lois religieuses

Rome, 27 février. — Le Saint-Père a reçu communication du texte définitif du projet de révision des lois religieuses en Prusse, que le gouvernement va soumettre à bref délai aux Chambres.

Il convient de remarquer que ces lois ne concernent que le royaume de Prusse.

On ne croit pas que le gouvernement ait l'intention d'autoriser le retour des Jésuites.

Le 90e anniversaire de l'empereur Guillaume

Berlin, 27 février. — Le prince de Galles et le prince héritier d'Autriche sont attendus à Berlin, à l'occasion du 90e anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume.

Mais il n'a jamais été question de la venue des souverains d'Autriche et de Russie.

Le prince régent de Bavière sera représenté par le prince Louis.

Les fouilles de Montmartre

Les terrassements que l'on fait sur le versant sud de la butte Montmartre, pour la construction d'un nouveau réservoir destiné aux eaux de Paris, a amené la découverte de ruines qui semblent dater du douzième siècle.

A une profondeur d'environ trois mètres et sur une largeur de huit mètres, la pioche des terrassiers a éprouvé une résistance absolue contre un ouvrage en maçonnerie dont on ignorait complètement l'existence. En creusant un peu en avant on a mis à découvert l'entrée de deux énormes passages disposés l'un à côté de l'autre et se dirigeant en ligne droite, vers l'extrémitté de l'abside de la vieille église Saint-Pierre. Ces passages mesurent chacun 3 mètres 50 centimètres de largeur sur 5 mètres de hauteur. Ce n'est que par la continuation des travaux en cours que l'on saura au juste quel est leur point *terminus* à l'intérieur de la butte.

De quelle époque datent exactement ces passages et quelle en était l'utilité ? En consultant l'histoire générale de Paris, et plus particulièrement celle qui a rapport au *vieux Montmartre*, on peut supposer que ces galeries souterraines reliaient deux anciens monastères, l'un situé au sommet de la butte, non loin de l'église Saint-Pierre, et l'autre dans le bas de Montmartre, à la place même de la mairie actuelle.

Une particularité à signaler : Ces passages souterrains étaient planchéiés, on a retrouvé sur leur sol des fragments de planches d'une grande épaisseur. Ajoutons en terminant que l'on a également découvert, dans les fouilles que l'on a fait, un crâne et quelques autres ossements, plusieurs chapiteaux et un fût de colonnette assez bien conservés.

Un navire coulé bas

Bordeaux, 27 février. — La goëlette française portant le n° 3, capitaine Charles, venant de Morlaix avec un chargement d'avoine, a été coulée, en rade de Zompeloup par le vapeur suédois *Zellebag*, capitaine Petterson, allant à Libourne.

L'équipage, composé de cinq hommes, a pu être sauvé.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'exportation en Espagne

On nous écrit de Barcelone :

« Les industriels et les commerçants français qui songent à faire des exportations en Espagne doivent tenir compte des conditions suivantes :

» 1° La qualité des produits ; il est incontestable que les produits de fabrication française jouissent d'une réputation universelle ;

» 2° Le bon marché, il est nécessaire d'abaisser autant que possible les prix de vente pour lutter contre les Allemands, qui vendent à un bon marché inexplicable ;

» 3° Facilités de paiement ; un des moyens auxquels les Allemands ont recours pour augmenter le chiffre de leurs affaires et d'accorder six mois de crédit à leurs acheteurs, et quelquefois même un an. Sans aller aussi loin, il y a lieu de s'inspirer de leurs procédés. »

La laine à Londres

(De notre correspondant particulier)

Londres, le 26 février 1887.

Malgré le petit intervalle qui est laissé entre la fin de la dernière vente le 17 courant et le commencement de la prochaine qui est fixé le 22 mars l'activité est sur tous les marchés extrêmement remarquable et tandis qu'en France ce sont les produits de Buenos-Ayres, peignés et blousses, qui haussent un peu chaque jour, en Allemagne et en Angleterre on se montre anxieux de faire de l'Australie, même aux cours de clôture de nos dernières enchères. La preuve, c'est que depuis trois ou quatre jours on a traité ici, par contrat privé, à peu près un millier de balles pour le compte de l'Angleterre et de l'Allemagne.

A tort ou à raison, le résultat des élections allemandes a, été regardé dans le monde des affaires, finances et autres, comme un gage de paix et la confiance renaissant sur tous les marchés, la bourse a monté et tous les articles tendent à suivre le mouvement. Dans la laine comme dans les autres denrées, un mouvement de hausse se fera tôt ou tard, dès que l'assurance du maintien de la paix se sera affirmée. En Allemagne comme en France et peut-être plus qu'en France, on redoute la guerre ; et la guerre n'aura pas lieu : de là à dire que la laine sera plus chère dans la seconde moitié de l'année que dans la première il n'y a pas loin.

Les nouveaux arrivages, pour notre deuxième série d'enchères de l'année dont l'ouverture aura lieu le mardi 22 mars, s'élèvent aujourd'hui à :

Sydney	18.605	balles
Queensland	6.388	»
Port-Philippe	24.976	»
Adelaïde	15.608	»
Swan-River	258	»
Van Diémen	...	»
Nouvelle-Zélande	12.916	»
Cap de Bonne-Espérance	17.952	»
	96.703	balles

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 21 au 26 février 1887

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	22	1.535 kil.
Laines peignées mécaniquement	1.568	492.029 »
» filées	629	67.475 »
» blousses	217	23.422 »
Cotons	401	42.996 »
Totaux	5.837	627.427 kil.

Décreusage 18 ,|, opérations
Titrage 302 ,|, id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. MUSIN.

Condition publique de Tourcoing

Mouvement du 21 au 26 Février 1887

Matières	Nombre de colis	Poids en k.
Soies	2	130.2
Laine peignée	2.803	326.957.2
Laine filée	448	43.259.8
Blousses	126	9.688.6
Coton	157	16.390.4
Totaux	3.536	396.426.2

Conditionnements 1.176 1|2. — *Titrages* 43. — Dégraissages 10.

Le Directeur, STORHAY.

Laines

FOURMIES 26 février

Les transactions ont été peu importantes pendant cette semaine de fêtes. Mais les grands acheteurs s'informent des prix et sont sur le point de traiter leurs approvisionnements.

Les façons sont abondantes et obtiennent une nouvelle faveur sur les prix.

Les demandes de tissus sont également nombreuses et nos fabricants comptent prendre de bonnes commissions sous quelques jours.

En somme, la situation est bonne, car on paraît généralement avoir repris confiance.

(*Journal de Fourmies*) V. BACHY.

ANVERS, 26 février.

Sans affaires aujourd'hui sur place.

Revue du 20 au 26 courant. — Les fêtes du carnaval et l'incertitude qui régnait au sujet du résultat que donneraient les élections en Allemagne ont paralysé les affaires au début de la semaine. Ce résultat étant considéré comme favorable, la confiance dans le maintien de la paix renait et avec elle la demande devient plus régulière.

Les ventes de la semaine comportent 318 b. B.-A., 644 Montevideo, 28 Entre-Rios, 20 Australie, total 1010 b. dont environ les 2|3 pour le peigne français.

Les prix sont bien soutenus à la parité de fr. 5, 5,20 pour Buenos-Ayres mérinos et prima bonne à belle ; 4,75|5 pour B.-A. 2e bonne à belle, 5,10|5,25 pour Montevideo Me et 1re bonne à belle, 4,85|5,10 pour Montevideo 2e bonne à belle, 4,70|4,85 pour Montevideo 1re 2e moyenne à bonne moyenne, 4,50|4,60 3e moyenne à bonne moyenne en lave sans frais.

Arrivages 3550 b. Plata, 7820 b. Australie et 1314 b. Cap.

Transit 880 b. Plata, 5650 b. Australie et 102 b. Cap.

Stock ce jour : 26.030 b. dont 18,195 de la Plata.

Peaux de moutons. — Sans affaires.

Stock 205 b. E. KARCHER.

LE HAVRE, 26 février.

Il a été traité 200 balles de laine du Chili en suint à fr. 150 les 100 kilog., 42 b. dito, dito pelades à fr. 140 les 100 kilog.

PARIS, 26 février.

En France, les affaires laines conservent un mouvement assez régulier, sans trop d'entraînement. La fabrique éprouve beaucoup de difficultés à payer la laine aux cours actuels.

C'est toujours le peigné de B.-A. le plus demandé et dont les cours sont les mieux établis, de 6 fr. à 6.15 les bonnes prima, et de 5.50 à 5.75 les deuxièmes.

Les peignés du France de 4.25 à 5.50, sont très recherchés. Il est vrai qu'ils sont fort rares. Beaucoup de demandes aussi sur tous les genres provenances laines de peaux.

Les blousses, qualités métis de mégisserie se traitent facilement de 2,75 à 3 fr.

Voici les prix des laines sur notre place :

Métis, 2,20 à 2,40 : bas-fin 1,90 à 2.10 ; haut-fin, 1,50 à 1,60 ; communes, 1,10 à 1,30.

MARSEILLE, 26 février.

Nous n'avons rien à changer comme situation de l'article. Les sortes à tapis pour l'exportation ont encore donné lieu à des ventes comme pour la matelassérie. Notre stock étant très peu pourvu en d'autres sortes, les affaires restent donc très limitées. Notre stock est aujourd'hui de 18,002 b.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Portena* des Chargeurs-Réunis, signalé hier soir arrivé sur rade de Dunkerque venant de B.-A. et Montevideo, a subi la visite sanitaire le même soir, mais n'a pu entrer qu'à la marée du 26 février à 2 h. du soir ; il est porteur de 1082 b. laine pour Dunkerque.

Ce steamer doit suivre pour le Havre la même marée, il a pour ce port 332 b. laine, 14,068 cuirs. Il y avait 16 passagers à bord.

Le steamer *Perseo* allant de la Plata en Europe avec laines, a touché à St-Vincent (Cap-Vert) le 21 février.

Le seamer *Atlantique* est attendu le 5 mars au Havre venant des mers du sud avec cuirs, peaux, laines etc.

Le steamer *Sydney* allant de Marseille en Chine et en Australie, a suivi de Shanghai le 25 février.

Le steamer *Valetta* est parti de Colombo le 24 février au matin pour l'Australie allant charger des laines pour Londres.

Le steamer *Chasan* allant de Londres en Australie prendre charge en laine, a touché à Colombo le 24 février au matin.

Le steamer *Calédonien* allant de l'Australie à Marseille, avec laines et diverses marchandises, a suivi de Port-Said le 25 février a 8 h. 30 du matin.

Le steamer anglais *Hellenes* est reparti de St-Vincent (Cap-Vert) le 23 février allant de Liverpool à la Plata prendre charge en laine.

Le steamer *Ballaarat* a touché à Port-Said le 25 février au matin, allant de Londres en Australie prendre charge en laines.

Le steamer *Napoli* est parti de Barceloue le 21 février pour B.-A., allant charger des laines.

Le steamer *Absburg* est parti le 23 fevrier de Bremerhaven allant en Australie charger en laine.

Le steamer *Montevideo* allant de Hambourg à la Plata, a passé sur rade de Douvres le 24 février au soir.

Le steamer *Camden* est parti de Cardiff le 25 février pour le Para et la Plata.

Le 3 mâts *Sikea-Warf* est arrivé le 26 février à Londres venant de Rosario avec laines et diverses marchandises.

Le 3 mâts *Ascalon* est arrivé d'Adelaide à Londres le 24 février avec laines et diverses marchandises.

Marchés anglais

LEICESTER, 25 février.

Les affaires traitées en bonneterie de laine restent au dessous de la moyenne ordinaire.

Les manufacturiers d'articles de fantaisie éprouvent aussi un ralentissement dans leur travail mecanique. Demande limitée en articles de coton.

Le ton du marché de laine est calme, les prix sont inchangés et les peaux de laine sont vivement enlevees.

Une nouvelle amélioration se fait sentir dans la branche des chaussures et le même calme caractérise encore la branche des tissus élastiques.

Rapport de la chambre de commerce d'Halifax pour le mois de février. — Affaires calmes en laine et prix fermes, filés anglais inchangés, le travail mécanique est en assez belle activite. Les prix sont stables mais peu rémunératifs. La branche textile est un peu moins animée, les ordres pour le printemps arrivent lentement. Le coton brut est de 1|17 th per lb en américain et est remonté de 1|16 en Egyptiens.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Tribunal de commerce — Election de deux juges-suppléants. — Voici le résultat de l'élection qui a eu lieu dimanche, pour la nomination de deux juges-suppléants au tribunal de commerce de Roubaix :

	Roubaix	Lannoy	Totaux
Inscrits	930	342	1272
Votants	283	55	338
MM. A. Prouvost	266	42	308
H. Carré-Palatte	255	42	297
Divers et nuls	28	13	41

Il devra être procédé à un second tour.

Décès de l'année 1886. — Leurs causes. — Nous avons donné il y a quelques jours le mouvement de l'Etat-Civil de Roubaix pendant l'année dernière. Les décès se décomposaient de la manière suivante :

Garçons	785
Hommes mariés	256
Veufs	142
Filles	683
Femmes mariées	254
Veuves	159
Enfants morts-nés	149
Total	2428

En voici maintenant le tableau par âge et par sexe :

	sexe masc.	sexe fém.	Ens.
de 1 jour à 5 ans	684	573	1257
» 5 ans à 15 ans	50	49	99
» 15 » 25 ans	56	70	126
» 25 » 40 ans	86	110	196
» 40 » 60 ans	201	137	338
» 60 » et au-dessus	203	209	412

Les causes des décès peuvent se diviser ainsi :

Fièvres (continue, inflammatoire, catharrale, bilieuse, muqueuse, atoxique, adynamique, typhoïde, intermittente, simple, pernicieuse	32 décès
Fièvres éruptive, (variole, rougeole, scarlatine, suette miliaire	24 »
Maladies virulentes ou contagieuses, (antrax, siphylis, coqueluche muqueuse)	59 »

FEUILLETON DU 1er MARS 1887. — N° 69

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

XIX

SUITE.

Il gagna aussitôt le vestibule, traversa l'antichambre, la salle à manger et ouvrit enfin une dernière porte, sur le seuil de laquelle il s'arrêta.

— M. le comte est dans son cabinet, dit-il alors en s'inclinant.

Et Laura entra, pendant qu'il refermait la porte derrière elle.

Le comte s'était levé, il s'empressa au-devant de la jeune fille et celle-ci alla se réfugier dans ses bras.

— Mario ! Mario ! murmura-t-elle, à demi défaillante.

— Chère Laura, répondit le comte, vous ! chez moi, à cette heure !... ah ! soyez bénie pour cette preuve d'amour. Je ne pouvais y croire ! c'est une grande imprudence.

— Qu'importe !

— Pauvre enfant adorée.

— Je voulais vous voir.

— Quand tout le monde m'abandonne ! quand des dangers terribles me menacent de toutes parts.

— C'est de cela que je viens vous parler. Ce sont ces dangers que je viens conjurer avec vous.

— Mais c'est impossible !

— Nous essayerons.

— Entreprise folle ! puisque vous ne savez pas même de quel crime on m'accuse.

— Détrompez-vous.

— Comment ?

— On m'a tout dit.

— A vous ! quand cela ?

— Tout à l'heure.

— Madame Pradié ?

— Non, non, Mario : ma mère ne sait rien, elle, j'en suis sûre, on lui a laissé tout ignorer.

— Qui donc alors ?

— Raymonde.

— Encore... toujours elle ! ah ! je ne sais ce qui me retient...

— Mario...

Mais déjà Mario avait secoué le front et était redevenu maître de lui

— Vous vous étonnez, reprit-il aussitôt, parce que vous ne comprenez pas la colère et la haine que ce seul nom de Raymonde soulève dans mon cœur...

— C'est ma meilleure amie.

— Elle !... eh bien ! osez me répéter à moi !... à moi, que vous aimez, osez me répéter ce que cette amie vous a dit.

— Mais...

— Elle vous a parlé, n'est-ce pas, d'un assassinat commis, il y a un an, la nuit, dans le train de Paris à Angoulême.

— Mon Dieu...

— Et elle a ajouté que l'assassin... c'était...

— Taisez-vous.

— C'était moi !... Est-ce bien cela ? répondez !...

Laura se laissa tomber à genoux, et leva ses mains jointes vers le comte.

— Ah ! sur ma vie,